



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



L'an deux mil dix-huit, le 19 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAYEUX, Maire, en suite de la convocation en date du 12 septembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents: Tous les membres en exercice à l'exception de Mme CARRE, M. GAUTHIER absents excusés, M. LECORNET et M. SERGEANT, absents non excusés.

M. Gauthier donne procuration à M. Drucbert.

Mme GRAS est nommée Secrétaire de Séance.

La séance ouverte, le Président présente la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de LAGNICOURT MARCEL, PRONVILLE EN ARTOIS, INCHY EN ARTOIS et QUEANT.

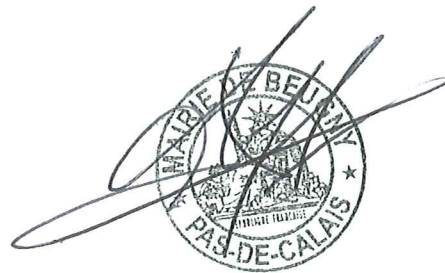
Il demande aux membres du Conseil présents de donner leurs avis sur l'installation classée pour la protection de l'environnement, concernant l'implantation d'un parc éolien par la société Ferme Eolienne La Voie de Cambrai.

Après discussions, le conseil donne un avis favorable à ce projet et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication et transmission en Préfecture le 19 septembre 2018.

Le Maire,

Jean-Claude Mayeux



Membres en exercice : 11
Membres présents : 7
1 procuration



Séance ordinaire



Exploitation d'un parc éolien par la société Ferme Eolienne La Voie de Cambrai

Rendue exécutoire par son envoi en Préfecture le 19/09/18

Et sa publication le 19/09/18

Le Maire,

